

Cinq questions, cinq réponses, pour comprendre les zones humides

La journée mondiale des zones humides intervient ce 2 février. Mais qu'est-ce au juste qu'une zone humide ? Pourquoi défendre une zone marécageuse pleine de moustiques ? Cinq réponses pour comprendre.

Actualisation - La Journée mondiale des zones humides a eu lieu ce 2 février 2018.

À quoi une zone humide ressemble-t-elle ?



Il s'agit d'un endroit boueux, marécageux où l'eau est reine et stagnante. Elle est la caractéristique principale du lieu. La faune et la flore y sont particulièrement développées et variées. Difficile d'être plus précis car il n'existe pas de définition claire.

Certaines zones sont facilement identifiables, comme les marais, l'eau stagnante est visible, la présence de roseaux ou de joncs est un bon indicateur.

Mais parfois, c'est plus subtil, moins évident ; en fonction des saisons par exemple. La **carte des zones humides**, commandée par le ministère de l'Écologie, montre bien ce flou, elle parle de "*milieux potentiellement humides*".

En 1971, la **convention Ramsar** tente de poser une définition large pour faire consensus :

"Étendues de marais, de fagne, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres."

168 pays ont ratifié cette convention, répertoriant plus de 2.000 sites d'importance internationale. La France en compte 43, répartis sur **1,8 millions hectares soit 3 % du territoire**.

La **Journée mondiale des zones humides** a lieu le 2 février, date anniversaire de la signature de cette convention.

Une zone humide peut prendre des formes multiples, d'autant plus que sa définition est floue, on pense aux marais en Camargue, les landes en Gascogne et bien sûr les prairies et forêts humides de Notre-Dame-des-Landes.



- Zone humide de Saint-Pierre D'Irube, près de Bayonne -

À quoi les zones humides servent-elles ?

Elles ont un rôle d'éponge. Les zones humides ont la capacité de retenir l'eau, de la stocker et ainsi de limiter les crues et inondations. Les plantes qui la composent ont la capacité de filtrer l'eau ce qui se traduit par l'absorption d'une part de la pollution.

La biodiversité est par ailleurs une caractéristique de ces espaces où des écosystèmes complexes se développent. Ces zones sont souvent des espaces de frayères, soit de reproduction pour les poissons, au même titre que les îles protégées au large de la Bretagne pour la reproduction des oiseaux.

En revanche, du point de vue du développement des sociétés humaines, les zones humides sont difficiles à exploiter car chargées d'eau. Néanmoins, lorsque la technologie s'est suffisamment perfectionnée, l'homme a été en capacité de les convertir en champs de maïs, gourmand en eau ; ou de les assécher pour mettre en place de nouvelles infrastructures comme des routes, des parkings.

Pourquoi y a-t-il de moins en moins de zones humides ?

Jean-Marc Michel, directeur général de l'aménagement au sein du ministère du développement durable **écrit dans un rapport** que

"près de 67 % des zones humides métropolitaines ont disparu depuis le début du XX^e siècle dont la moitié entre 1960 et 1990."

Il explique que les années 1960 marquent l'époque des grands plans d'aménagements : drainage des marais, modification des cours d'eau, création de lagunes pour en faire des stations balnéaires en Languedoc-Roussillon.



- Défense de la zone humide du Testet -

C'est aussi l'époque de la révolution agricole avec "Il faut nourrir la France" comme mot d'ordre : mécanisation, arrivée des produits phytosanitaires, modification des paysages avec l'abattage des haies. Le paysage français change, mais les nouvelles technologies ne compensent pas le rôle de la nature.

Quel sont les conséquences de la disparition des zones humides ?

Dans un **rapport de 2009**, l'agence de l'eau Loire-Bretagne explique les conséquences de la disparition des zones humides : baisse de la capacité de rétention d'eau lors des crues,

"l'augmentation de la fréquence des inondations semble, dans une certaine mesure, en corrélation avec la disparition des zones humides",

"la perte de la fonction de filtre accentue les pollutions" ; mais aussi l'impact sur la faune et la flore qui n'a plus d'abris, de nourriture et d'espaces de reproduction.

Depuis quand se soucie-t-on de ces espaces ?

La convention de Ramsar date de 1971, aujourd'hui 168 pays l'ont ratifiée. Elle a pour objectif de recenser les zones humides d'impact international et de les protéger. En France, la loi sur l'eau de 1992 encadre la gestion et la préservation des zones humides.

- Lac d'Aydat, zone humide de Veyre, dans le Puy-de-Dôme -

À l'échelle planétaire, la moitié des zones humides a disparu en un siècle.

Dans un rapport de 2012, l'ONU appelle les États à protéger ces espaces, à reconnaître leur utilité économique et environnementale en particulier quant à la gestion de l'eau.

Lors des dernières journées mondiales sur les zones humides en avril 2014, les chambres d'agriculture ont développé des incitations aux agriculteurs pour les entretenir.



Certains espaces sont réhabilités comme le lac d'Aydat dans le Puy-de-Dôme. Ce n'est pas le cas sur l'ensemble du territoire.

Deux exemples emblématiques : l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et le barrage de Sivens.

► Lire aussi : Les zones humides disparaissent silencieusement

Première mise en ligne : 2 février 2015

Source : Julie Lallouët-Geffroy pour Reporterre

Photos :

- . Chapô : [Wikimedia](#) (Wetlands à Cape May, New Jersey, USA/Anthony Bley/domaine public)
- . Zone humide Saint-Pierre d'Irube : [Wikimedia](#) (Daniel Villafruela/CC)
- . Zone humide Veyre : [Wikimedia](#) (Père Igor/CC)